



Pour diffusion immédiate

Personne-ressource : Laurence G. Sellyn, premier vice-président, chef des services financiers et administratifs
Tél. : (514) 343-8805
Courriel : lsellyn@gildan.com

Gildan fera une présentation à la Conférence annuelle des investisseurs institutionnels Raymond James

Montréal, le mardi 6 mars 2007 – Les Vêtements de Sport Gildan inc. (NYSE et TSX : GIL) a annoncé que Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction, et Laurence G. Sellyn, premier vice-président, chef des services financiers et administratifs, présenteront un aperçu des plans d'affaires et objectifs financiers de la Société dans le cadre de la vingt-huitième conférence annuelle des investisseurs institutionnels Raymond James. Leur présentation est prévue pour 13 h 05 HNE, le mercredi 7 mars 2007.

À l'occasion de la conférence, la Société réitérera ses plus récentes prévisions relatives à son chiffre d'affaires et à ses bénéfices déjà annoncées le 31 janvier 2007, qui correspondent à un BPA dilué ajusté avant les charges de restructuration pour l'exercice 2007 d'environ 2,61 \$ US, pour un chiffre d'affaires d'environ 975 millions de dollars US. La Société prévoit que le BPA dilué ajusté du deuxième trimestre sera d'environ 20 % supérieur à celui du deuxième trimestre de l'exercice 2006.

La portion audio de la présentation donnée par Gildan lors de la Conférence Raymond James sera diffusée simultanément en ligne et sera accessible à partir du site Web de la Société, au <http://gildan.com/corporate/IR/webcastPresentations.cfm>, ou à l'adresse suivante : <http://www.wsw.com/webcast/rj26/gil/>. Une rediffusion sera disponible environ trois heures après la conclusion de la présentation en direct et sera accessible pendant les 30 jours suivants, aux deux adresses électroniques données ci-dessus.

Profil

Gildan est une société à intégration verticale du secteur de la commercialisation et de la confection de vêtements de sport de qualité. La Société est le principal fournisseur de vêtements de sport destinés au marché de la distribution en gros des vêtements de sport imprimés aux États-Unis et au Canada et est également un fournisseur important pour ce même marché en Europe. La Société vend des t-shirts, des chandails sport et des chandails molletonnés non imprimés en grandes quantités à des grossistes,

vêtements qui sont par la suite ornés de motifs ou de logos par des imprimeurs. Ultiment, les consommateurs achètent les produits qui portent l'étiquette Gildan lors d'événements sportifs, de spectacles ou d'événements professionnels, ainsi que dans les destinations de voyage et de tourisme. Les produits de Gildan sont également utilisés en guise d'uniformes de travail ainsi que pour d'autres fonctions semblables afin de véhiculer une identité individuelle, de groupe ou d'équipe. En plus de continuer à assurer sa croissance dans le marché de la vente en gros, Gildan met actuellement en œuvre une nouvelle initiative de croissance importante visant à vendre des chaussettes athlétiques, des sous-vêtements et des vêtements de sport à des détaillants du marché de détail de masse en Amérique du Nord.

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la loi intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. De tels énoncés prospectifs supposent des hypothèses et des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui comprennent, notamment, des facteurs économiques généraux tels les taux de change, le prix des marchandises et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle; l'incidence de la conjoncture économique, les tendances du secteur et d'autres facteurs externes ou d'ordre politique pouvant toucher les pays où la Société mène ses activités; l'intensité de la concurrence; des changements aux lois et règlements régissant l'environnement, les taxes et les impôts, le commerce et à d'autres lois et règlements; l'habileté de la Société à mettre en œuvre ses stratégies et ses plans, ainsi qu'à mener à terme avec succès l'intégration de ses acquisitions; la demande changeante des clients pour les produits de la Société et sa capacité à maintenir des relations avec la clientèle et croître ses activités; la nature saisonnière de ses activités; sa capacité d'attirer et de fidéliser les employés clés; les changements aux conventions comptables; et l'interruption des activités de fabrication et de distribution en raison de conditions météorologiques, de catastrophes naturelles et d'autres événements imprévisibles pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats futurs qui sont indiqués ou suggérés dans ces énoncés. Le lecteur est avisé de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés prospectifs, qui ne sont formulés qu'en date du présent communiqué de presse. Nous vous invitons à consulter les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis pour connaître les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs de la Société.

Le présent communiqué cite certaines mesures financières non conformes aux PCGR, telles que le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté, calculés sans tenir compte de la charge de restructuration et autres charges. Afin de mesurer son rendement d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations causées par la charge de restructuration et autres charges, lesquelles pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances de notre rendement d'entreprise, la direction a recours à ces mesures financières hors PCGR et les présente. Le fait d'exclure certaines charges ne signifie pas qu'elles sont nécessairement non récurrentes. Cela dit, les investisseurs devraient savoir que ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée telle que prescrite par les PCGR et ne sont peut-être pas comparables à certaines mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Elles ne devraient donc pas être considérées de manière isolée.